



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest
france** 



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



29 février 2024



1 document

LE CHALLENGE ROBOTIQUE REMPORTÉ PAR NOUES-DE-SIENNE

1



**Condé-en-Normandie - Le challenge robotique remporté par
Noues-de-Sienne**

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 29 février 2024

Condé-en-Normandie - Le challenge robotique remporté par Noues-de-Sienne

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), jeudi 29 février 2024, 185 mots

Le lycée Charles-Tellier a organisé la 4^e édition de son challenge robotique Mo-Bot 2024. « **Ce challenge a pour objectif de promouvoir la filière STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), qui peine à recruter au niveau académique**, précise Loïc Laignel, directeur des formations du lycée. **Cette filière est technologique et non professionnelle. Les élèves poursuivent leurs études, très souvent sur un BUT (Bachelor universitaire de technologie) informatique, une classe préparatoire, puis par une école d'ingénieur, notamment en informatique.** »

Ce challenge Mo-Bot 2024 comportait quatre épreuves de vingt minutes avec une présentation orale de l'équipe, le robot suiveur de ligne façon circuit, l'épreuve d'évitement d'obstacles et l'épreuve dite du compte à rebours. Trois collèges se sont affrontés : le collège Dumont-d'Urville de Condé-sur-Noireau, celui de Domfront-en-Poiraise (Orne), et enfin celui de Noues-de-Sienne. « Pour la première fois, Noues-de-Sienne est vainqueur. »

À Condé-sur-Noireau, les STI2D sont 24 en classe de terminale et 15 en classe de première. « Cette filière technologique a un fort potentiel d'emploi ».

Plus d'infos sur <https://www.lyceetellier.fr/> Tél. 02 31 69 05 04.



Le challenge robotique a bien plu, au lycée Charles-Tellier. © Ouest-France